



ASBL - Demande d'une participation aux frais de rémunération dans le cadre de la gestion d'une infrastructure touristique - COVID-19 - Année 2020



La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous systèmes (Windows®, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de [Adobe Systems Incorporated](https://www.adobe.com/reader).

Vos droits concernant vos données personnelles :

Les données personnelles collectées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par le Ministère de l'Économie.

Ces informations sont conservées par le Ministère de l'Économie pour la durée nécessaire à la réalisation de la finalité du traitement.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ces droits et/ou obtenir communication de vos informations, veuillez-vous adresser à la **Direction générale du tourisme du Ministère de l'Économie**. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès du délégué de protection des données du Ministère de l'Économie (dpo@eco.etat.lu) ou de la Commission nationale pour la protection des données ayant son siège à 15, boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux.

1. Saisie

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Renseignements sur l'organisme demandeur

Nom de l'organisme demandeur* :

Numéro d'identification national* :

Forme juridique* :

Association sans but lucratif

Adresse postale* :

Code postal* : Localité* :

N° de téléphone* :

Adresse site Internet* :

Responsable de l'organisme demandeur

Prénom et nom* :

Fonction* :

Adresse e-mail :

N° de téléphone* :



Responsable de la demande de participation financière

Prénom et nom* :

Adresse e-mail :

N° de téléphone* :

Adresse postale* :

Code postal* : Localité* :

Coordonnées bancaires de l'organisme demandeur

Titulaire du compte :

Code BIC :

Code IBAN :

Gestion d'infrastructures touristiques

Champs d'activité (Tableau à remplir)

Infrastructure	Période d'ouverture 2020	Nombre de personnes y affectées avec indication du degré d'occupation

Calcul du montant de la subvention

Mois	Nombre ETP en activité	Aide / ETP	Montant total de la subvention sollicitée
Juin 2020		1.250 €	
Juillet 2020		1.250 €	



Mois	Nombre ETP en activité	Aide / ETP	Montant total de la subvention sollicitée
Août 2020		1.250 €	
Septembre 2020		1.250 €	
Octobre 2020		1.250 €	
Novembre 2020		1.250 €	

Conditions :

- L'association doit gérer de manière professionnelle un hébergement touristique, un site touristique ou une offre touristique
- L'association exploitait l'infrastructure au titre de laquelle elle demande la subvention déjà avant le 15 mars 2020 et l'exploite durant le mois pour lequel la subvention est sollicitée
- L'association doit être affiliée en tant qu'employeur auprès du centre commun de la sécurité sociale
- Ne sont pas pris en considération pour le calcul de la subvention :
 - Les ETP engagés dans le cadre d'une mesure de réinsertion d'emploi
 - Les ETP au chômage partiel
 - Les étudiants engagés par l'association
- Le travail en bénévolat n'est pas considéré
- Des aides étatiques extraordinaires « COVID 19 » reçues d'autres ministères seront portées en déduction de la présente subvention
- Les aides accordées par convention par le MINECO ou d'autres ministères et portant sur les frais de rémunération du personnel seront portées en déduction de la présente subvention
- La subvention peut atteindre au maximum 10.000 euros par mois pour les asbl employant moins de 10 salariés, 50.000 euros par mois pour les asbl employant jusqu'à 50 salariés et 100.000 euros par mois pour les asbl avec plus de 50 employés.

2. Pièces justificatives

Pièces justificatives:

- Une pièce documentant les coûts de personnel mensuels
- Un certificat d'affiliation au CCSS pour chacun des salariés en activité au cours du mois pour lequel la subvention est sollicitée
- Un relevé du personnel de l'association en activité au cours du mois pour lequel la subvention est demandée et du taux d'occupation concernant le mois qui fait l'objet de la demande.

Pièces additionnelles à fournir lors de la première demande:

- Statuts de l'association sans but lucratif tels que déposés auprès du RCS
- Relevé de subventions d'autres ministères et copies des conventions avec d'autres ministères
- Bilan et compte des pertes et profits 2019 tel que votés lors de la dernière assemblée générale
- Budget prévisionnel 2020 tel que voté lors de la dernière assemblée générale et budget prévisionnel rectifié au 31.7.2020



3. Délais

Les demandes écrites complétées, datées et signées par une personne habilitée à engager l'association, accompagnées de ses annexes, doivent être soumises au plus tard :

le 15 septembre 2020 pour les mois de juin, juillet et août 2020;

le 31 octobre 2020 pour le mois de septembre 2020;

le 30 novembre 2020 pour le mois d'octobre 2020;

le 15 décembre 2020 pour le mois de novembre 2020.

4. Signature

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

La signature ci-après certifie la conformité des données fournies

Fait à* :

le* :

Prénom et nom* :

Signature manuscrite* :
(ou signature digitale)

Retour du formulaire

Veillez envoyer le formulaire dûment rempli, signé et accompagné des pièces justificatives par courriel à covid19.tourisme@eco.etat.lu ou par courrier au

Ministère de l'Économie
Direction générale du tourisme
Aides financières et comptabilité
B.P. 86
L-2937 Luxembourg